

Championnat de France carpe au coup

Deuxième division A E G



Le Pont Tranchefêtu 28630 Fontenay sur Eure

PREMIERE MANCHE LE SAMEDI 21 MAI 2016

- 9 heures : Rendez-vous sur place.
- 9 heures 30 : Tirage au sort.
- 12 heures 50 : Amorçage
- 13 heures : Début de la 1ère manche
- 17 heures 55 : Reste 5 minutes
- 18 heures : Fin de la 1ère manche

DEUXIEME MANCHE DIMANCHE 22 MAI 2016

- 9 heures : Rendez-vous sur place
- 9 heures 30 : Distribution des fiches
- 12 heures 50 : Amorçage
- 13 heures : Début de la 2ème manche
- 17 heures 55 : Reste 5 minutes
- 18 heures : Fin de la 2ème manche
- Palmarès et vin d'honneur sur place.

Règlement FFPSC :

- La pêche au moulinet est interdite, la longueur des cannes est limitée à 13 mètres.
- Ligne avec flotteur. Surplombée interdite.
- Fouillis et vers de vase interdit (dans l'amorce et à l'hameçon)
- Amorce, pâte, graines et pellets limités à 6 litres par manche.
- Esches animales limitées à 2 litres par manche.
- Amorçage de départ à la coupelle ou à la fronde (boule agglomérée interdite à la main ou fronde)
- Frondage : esches, graines et pellets
- Hameçon simple n° 10 maximum sans ardillon
- -Tresse interdite
- Seuls seront comptabilisés :
- Les carpes
- Les carassins
- -Les amours blancs
- Tous les autres poissons seront remis à l'eau immédiatement.
- Les amours blancs, poissons très fragiles, doivent être pesés dès l'épuisage et remis à l'eau immédiatement, s'ils sont mis en bourriche le pêcheur sera éliminé de la compétition sans pouvoir faire appel.
- Il est interdit de mettre plus de 25 kilos (ou 4 poissons si le poids moyen dépasse 7 kilos) dans la bourriche

- Dans une même bourriche, s'il y a plus de 4 poissons et que le poids total dépasse la limite autorisée, la bourriche ne sera comptabilisée que pour 25 kilos.
- En cas de prise d'un poisson, il est formellement interdit de remettre une ligne en action de pêche ou d'utiliser une coupelle avant la mise en bourriche dudit poisson.
- Tapis de réception aucun poisson au sol sous peine de disqualification.
- Classement des manches au poids uniquement, **en ligne**.
- Le classement général se fait par addition des places de chacune des manches

Pour tout renseignement complémentaire :

Matthieu MALAQUIN : ☎ 06 17 94 54 19

Michel THEBES : ☎ 06 45 84 18 99

En cas de forfait : Thierry THEAUDIN ☎ 06 61 83 01 55

Concours Crazy Bait le lundi 16 mai

Le plan d'eau sera fermé le mercredi 18 mai

Pas de restauration sur place

